

Paris, le 22 juillet 2011

**Note à l'attention de  
Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'unité**

**Objet : Financement d'actions sur projets INSU 2012**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, cher(e) collègue,

Je vous informe que les propositions pour le financement d'actions sur projets sont à soumettre à l'INSU **avant le 22 Septembre 2011**.

Les notes de cadrage des différentes sections sont disponibles sur le site de l'INSU <http://www.insu.cnrs.fr/co/appels-d-offres/insu/appel-d-offres-insu-2012>. Pour répondre à l'appel d'offres, l'Institut a mis en place un formulaire commun informatisé à l'adresse : <http://appeldoffres2012.insu.cnrs.fr>. Chaque demande devra être complétée par un dossier scientifique (téléchargeable sur ce même site et à envoyer en ligne). Y Sont également disponibles, l'ensemble des textes des appels d'offres des actions INSU.

Pour les laboratoires qui formuleront leur demande de ressources auprès du CNRS, via l'application « DIALOG », la procédure est la suivante :

- la saisie de l'ensemble des demandes de ressources est à effectuer avant le 14 septembre.
- s'agissant des « actions sur projet » de l'INSU, une fiche comportant des intitulés d'actions identiques à ceux de l'appel d'offres sera à compléter. Elle devra indiquer toutes les demandes faites au titre des commissions spécialisées et comités de programme de l'INSU.

***J'attire votre attention sur le fait que l'appel à projets de l'action Mistrals (Chantier Méditerranée) sera mis en ligne ultérieurement.***

Dans l'attente de vos propositions, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, cher(e) collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Jean-François STEPHAN  
Directeur de l'INSU

Destinataires :

- Directeurs d'unités INSU
- Directeurs d'OSU
- Directeurs d'instituts du CNRS
- Directeurs d'unités de recherche bénéficiaires de ressources de l'INSU